## Alpes de Haute Provence Commune d'AUBIGNOSC

# Membres en exercice : 15 Présents : 12 Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

#### DCM N° 46/2017

Accusé de réception - Ministère de l'Intérie

004-210400131-20170920-DE201746DM3BG-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/10/2017

Publication: 13/10/2017

Pour l'"autorité Compétente" par délégation



#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 SEPTEMBRE 2017

---- L'an deux mille DIX-SEPT

le 20 septembre à 18H15

le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation: 13 septembre 2017

Membres présents: MMes & MM. AVINENS René, ROBERT Frédéric, urTURCAN Nicole, DELMAERE Christian, LERDA Serge, ALBERT Patrice, MACCARIO Fabrice, WALLON Muriel, LATIL Yves, WALCZAK Franck, WEBER Hélène et BERTOU Christel.

Absent(s) excusé(s) 3 : ALBERT JUESTZ Françoise, FAURE Michel

et **VILLETTE** Christelle.

<u>Pouvoir(s) 2</u>: **FAURE** Michel à **AVINENS** René et **VILLETTE** Christelle à **TURCAN** Nicole

Secrétaire de séance : Frédéric ROBERT

### OBJET: BUDGET GENERAL - DECISION MODIFICATIVE N°3/2017

---- Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal de l'octroi par la Région des subventions au titre du FRAT. Il s'agira d'intégrer ces crédits au budget.

- ---- Il rappelle de même que suite au retour de l'organisation du transport scolaire pour l'école primaire, auprès de la commune d'Aubignosc, il y a lieu de prévoir le remboursement par la commune de Châteauneuf et le surplus généré par la prise en charge intégrale.
  - --- Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :
    - **APPROUVE** la décision modificative suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT		
RECETTES	DEPENSES	
Opération N°212 - AGRAND	SSEMENT DU CIMETIERE	
C/1312 (FRAT) : + 15 937 €	c/ 2315 : + 15 937 €	
Opération N°217 – AMÉNAGEMENT	DE SÉCURITÉ (RALENTISSEURS)	
C/1312 (FRAT) : + 3300 €	C/2315 : + 3300 €	

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RECETTES	DEPENSES
C/74748 : + 17 200 €	c/65548: +20 000
c/6419:+ 2 800 €	

--- Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,

**R.AVINENS**